



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet de loi confortant le respect des principes de la République

Question au Gouvernement n° 3721

Texte de la question

PROJET DE LOI CONFORTANT LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. François Pupponi.

M. François Pupponi. Monsieur le Premier ministre, notre assemblée examine depuis plusieurs semaines, en commission et maintenant en séance publique, le projet de loi confortant le respect des principes de la République, un texte qui était attendu et qui apporte des réponses fortes pour lutter contre l'islamisme et le séparatisme. Moi qui mets en garde depuis de nombreuses années contre l'influence grandissante des réseaux de l'islam radical, je ne peux que me réjouir que nous prenions enfin collectivement les mesures nécessaires pour le combattre.

Malheureusement ces réponses, à elles seules, risquent de se révéler insuffisantes. En effet, pour gagner la bataille, la République devra certes faire respecter le droit mais elle devra aussi et surtout faire respecter sa promesse, celle à laquelle le Président de la République faisait référence dans son discours des Mureaux : donner à chaque jeune les mêmes chances, quels que soient son lieu de naissance, son nom ou son milieu social, ne faire aucune différence entre tous ses enfants et être au rendez-vous dans tous les quartiers mais aussi au fin fond des campagnes.

Le grand principe républicain consiste à offrir une perspective et un cadre qui permettent à chacun de s'émanciper. Cette émancipation passe d'abord bien sûr par l'école mais également par la formation, le travail, les associations ou encore la vie sociale. Que cette promesse soit de nouveau formulée et qu'elle soit tenue, tel était déjà le sens de l'appel de Grigny il y a trois ans.

Oui, la laïcité doit protéger notre République et l'ordre républicain. Mais notre société ne se débarrassera des entreprises séparatistes que si elle est capable d'offrir un horizon à tous ses citoyens. Dans ce domaine, beaucoup a été fait depuis tant d'années. Des mesures fortes ont été annoncées vendredi lors du comité interministériel à la ville. Mais face au nouveau défi qui est le nôtre, il faut redoubler d'efforts.

Ma question est donc simple : quand, comment et avec quels moyens souhaitez-vous renforcer la concrétisation de cette promesse ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée chargée de la citoyenneté.* Monsieur Pupponi, nous connaissons votre engagement, que nous partageons bien sûr, au Gouvernement, en faveur de l'égalité des chances. Vous le savez, le Président de la République s'est exprimé sur cette question aux Mureaux en donnant deux

impulsions fortes, la première étant le projet de loi confortant le respect des principes de la République, que nous discutons en ce moment même à l'Assemblée nationale et qui a fait l'objet d'un travail important de la part des députés, notamment dans le cadre de la commission spéciale, que je salue au passage.

La deuxième, indissociable, est en effet la promesse républicaine d'assurer une plus grande égalité des chances. Mes collègues Élisabeth Borne, Emmanuelle Wargon, Nadia Hai et Brigitte Bourguignon auront l'occasion, entre autres, au cours de cette séance, de répondre précisément à vos questions concernant notamment les mesures prises par le Gouvernement de Jean Castex à cet effet.

Vous l'avez mentionné, un comité interministériel à la ville s'est tenu autour du Premier ministre et de la ministre déléguée chargée de la ville Nadia Hai. Un plan d'aides important, s'élevant à 3 milliards d'euros, destinés aux quartiers populaires, a été présenté à cette occasion.

Je peux aussi vous citer d'autres mesures : la création de sept nouveaux quartiers de reconquête républicaine parce que l'égalité des chances suppose aussi de vivre en sécurité, que l'on habite à Sarcelles ou dans le septième arrondissement de Paris ; la naturalisation des travailleurs étrangers qui, en exerçant une activité pendant la période d'état d'urgence liée au covid-19, ont été en première ligne et que nous avons décidé d'accueillir dans la communauté nationale comme des citoyens ; le recrutement de 300 éducateurs spécialisés et la formation de 300 médiateurs pour réinvestir le terrain ; le dédoublement des classes de CP et de CE1 annoncé par Jean-Michel Blanquer.

Je pourrais également vous parler de l'abondement de 2 milliards d'euros supplémentaires du nouveau programme de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'ANRU ; du Pass culture promu par Roselyne Bachelot ; de l'implantation de 400 espaces France services afin d'offrir à tous un accès aux services publics de proximité, une mesure promue par notre collègue Amélie de Montchalin ; de la création de 200 cités éducatives et d'internats d'excellence ; ou encore du doublement par l'État du montant accordé aux collectivités pour les soutenir dans la création de places en crèche.

Vous le voyez, c'est un engagement fort, profondément interministériel et dans la durée, de la part du Gouvernement, qui nous permettra de changer les choses pour la prochaine génération en matière d'égalité des chances. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. François Pupponi](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3721

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 février 2021](#)